

■ BILINGUISME

Les classes bilingues : une évidence à Saint-Martin

Un séminaire dédié aux classes bilingues à Saint-Barthélemy et Saint-Martin se tenait mercredi dernier au collège de Quartier d'Orléans. L'occasion de faire un premier bilan, mais surtout de tracer de nouvelles perspectives, d'une part pour les enseignants qui souhaitent s'investir dans le dispositif et d'autre part pour les élèves qui veulent s'impliquer dans ce cursus.



Dominique Boyer, Michel Sanz et Evelynne Fleming du Service de l'Éducation à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Plus d'une quarantaine d'enseignants, les directeurs et chefs d'établissements, et les représentants du rectorat étaient présents pour aborder ces différents sujets et échanger sur les dispositifs en place ou à venir. Michel Sanz, IA-DAA-SEN, a rappelé la genèse de la création des classes bilingues sur les deux îles, créées il y a deux ans, dans les deux degrés de l'enseignement. Aujourd'hui, elles comptabilisent presque 600 élèves, essentiellement dans le premier degré, et affichent un bilan plutôt positif avec des résultats probants pour les élèves qui suivent ce parcours. Elles devraient donc se développer dans un avenir proche, à la condition que les professeurs s'impliquent eux aussi.

DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR LES ENSEIGNANTS

De nombreux dispositifs sont mis en place afin de former les professeurs à l'enseignement bilingue. Des cours de langue par des enseignants anglais ou à l'université de Sint Maarten, des cours à distance via Fun Mooc, des stages de perfectionnement à l'étranger, etc. De l'aveu des enseignants présents, ces dispositifs sont peu connus mais suscitent un intérêt manifeste. L'investissement, en termes de temps, voire financiers (les formations à l'étranger sont financées mais le déplacement reste à la charge de l'enseignant) est souvent important, mais le témoignage d'une enseignante laisse entendre que non seulement l'expérience est enrichissante humainement mais apporte surtout une réelle plus-value dans l'enseignement quotidien auprès des élèves. D'autres dispositifs et des certifications complémentaires leur permettent par la suite de valider leurs compétences.

UNE SECTION EUROPÉENNE DÉJÀ EFFECTIVE

Pour les élèves issus des classes bilingues après la classe de 3e, quatre sections européennes sont d'ores et déjà effectives à Saint-Martin. La Cité scolaire Robert Weinum propose l'enseignement en anglais en histoire-géographie pour la filière générale et en management pour la filière technologie. Au Lycée professionnel des îles du nord, les élèves peuvent intégrer les classes bilingues pour l'hôtellerie-restauration et pour la section commerce. Treize enseignants sont agréés ou certifiés pour ce type d'enseignement dans ces établissements et au collège Mont des Accords. Mais aux vues des échanges extrêmement positifs lors de ce séminaire, et de l'intérêt suscité par les dispositifs qui s'offrent à eux, ce nombre devrait croître de manière significative.

UNE SECTION INTERNATIONALE À L'ÉTUDE

La prochaine étape dans le dé-

veloppement de ces classes bilingues est l'ouverture d'une section internationale à la cité scolaire l'horizon 2021-2022. Le projet est en cours et sera soumis à décision ministérielle. S'il aboutit, les élèves choisissant cette option pourraient bénéficier de 4h d'enseignement en langue et littérature dans la langue vivante choisie (LV) en plus des horaires normaux. Une ou deux disciplines seront également enseignées parmi lesquelles, l'histoire – géographie (2h en LV et 2h en français), les matières scientifiques (1h30 en LV en plus des heures en français) et les mathématiques (1h30 en LV en plus de l'enseignement commun).

Pour intégrer ce cursus les élèves devront être motivés, car cela représente 7h30 d'enseignement supplémentaire dans leur emploi du temps. Ils devront également déposer un dossier de candidature, passer un test d'admission avec une évaluation orale et écrite. La liste des élèves admissibles sera ensuite soumise au rectorat. **A.B**

97150

SAINT-MARTIN - SINT MAARTEN
VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO - YOUR TWICE WEEKLY HERALD

édité par la société Empreinte - 4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin
E-mail : empreintesxm@orange.fr - Tél : 0590 27 74 61 - www.97150.fr
IMPRESSION DAILY HERALD : 4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297

SERVICE RÉDACTION :

Rédactrice en chef :
Valérie Daizey 0690 678 278
redaction@empreintesxm.net
Ann Bouard 0690 54 06 06
Jean Michel Carollo 0690 39 49 21
Chris Morvan +1 721 524 0985

SERVICE RÉDACTION SOIRÉES

Michel Coubard 0690 65 58 85

SERVICE MAQUETTE :

Alexandra Froissant
alex@empreintesxm.net

DISTRIBUTION :

Christophe Agar 0690 88 82 47

SERVICE COMMERCIAL :

Sylvie Karcher 0690 22 03 64
Georgina Tasso 0690 38 23 08
Mathieu Abdallah 0673 65 07 96

SAV

Tancrede Demont 0690 65 59 82

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Slobodan 0690 622 822
slobo@empreintesxm.net